



Déclaration liminaire pour le Comité Social d'Administration (CSA) de la DI de Dijon du 12 mars 2026

Madame la Présidente,

Le SNAD CGT, depuis trop longtemps, dénonce ici et dans toutes les instances, les attaques inadmissibles que constituent depuis plusieurs années le gel du point d'indice, la retraite à 64 ans, la disparition de la GIPA et la réduction des moyens alloués aux Administrations Publiques.

Nous n'aurons pas l'outrecuidance de revenir aujourd'hui sur les conséquences de la Loi de Finances 2026 sur les salaires des fonctionnaires, une fois de plus, gelés, ni sur les conditions de travail d'innombrables services publics, au fonctionnement et à l'exercice de missions déjà dégradés.

L'actualité immédiate des événements du Moyen-Orient nous engage néanmoins à nous inquiéter de l'augmentation croissante du prix de l'essence et de l'inflation des prix, qui risquent forcément d'influer sur le pouvoir d'achat de nombreux de nos collègues, déjà en difficultés et précarisés par l'absence de revalorisation salariale et indiciaire depuis plusieurs années.

La Direction, compte t-elle prendre des mesures organisationnelles en faveur des agents résidant en zones péri-urbaines et en zones rurales, amenés à perdre de l'argent en venant travailler, si cette crise venait à durer dans le temps ?

Pour ce premier CSA de l'année, le SNAD CGT ne peut s'empêcher de constater que la gestion de l'Administration des Douanes par notre Direction Générale, vire depuis plusieurs années à un mauvais «remake» des films «Retour vers le Futur» et de «y a-t-il encore un pilote dans l'avion» ?

La situation de ces derniers mois est devenue dramatique tellement la maltraitance des douaniers que nous représentons est devenue récurrente : Dans des services que l'on ferme et dont on transfère les missions. Dans des services OPCO, AG et SURV aux conditions de travail dégradés en raison des sous-effectifs entretenus par la Direction. Pour des agents aux métiers non revalorisés au niveau salarial et en carrière (merci les LDG). Pour des douaniers démotivés par un management devenu «déshumanisé» et, pour des collègues sans repères devant une Direction Générale qui, disons-le franchement, ne défend pas vraiment «sa boutique».

Que devons-nous penser d'une Direction qui, dans son projet de Douane 2030, ose détourner les services douaniers de leur mission essentielle de «contrôle des marchandises» pour dangereusement les orienter sur le contrôle des flux migratoires ? Cette mission, en lien avec un contexte national nauséabond, dont les orientations purement politiques visent à satisfaire, par calcul, une idéologie d'extrême droite, plutôt qu'à réellement protéger notre économie et nos concitoyens !

Le SNAD CGT condamne à ce sujet l'irresponsabilité de notre Directeur et de ses collaborateurs en Régions, dont nous espérons que les mauvais choix stratégiques pour la Douane ne conduiront pas notre Administration dans le mur et n'imposeront pas aux douaniers comme au Français de revivre des Heures Sombres de notre Histoire !

En se penchant sur la gestion actuelle de la «Maison Douane» et sur les décisions prises depuis 10 ans, le SNAD CGT peut vraiment se demander si un pilote est aux commandes de «l'Avion Douane» et, quelles sont les motivations de la Direction à mener la Douane à destination. D'autant que visiblement, année après année, les effectifs, les missions, l'humain, n'offrent que peu d'intérêt aux yeux du pilote (le DG) ni à ceux de son personnel navigant (les DI et DR) tellement la logique comptable prédomine sur la logique de protection de notre économie, de nos concitoyens et des douaniers que nous représentons !

Sauf que cette logique comptable va bientôt mener à la catastrophe aérienne et conduire nos services douaniers à se «crasher», faute d'une Direction compétente pour les mener à bon port et faute de «carburant» pour mener l'avion à destination !

Que constatons-nous aujourd'hui ?

- Des **orientations stratégiques discutables** non sans conséquences sur les finances de l'État en difficultés !

Pouvons-nous établir un bilan du Transfert des Missions Fiscales et évaluer aujourd'hui les «moins-values» pour les Finances Publiques, occasionnées par ce transfert ? Sujet bien épineux pour lequel la DGDDI comme notre Ministère refuse de communiquer, sans doute de peur que leurs mauvaises décisions ne soient mises en lumière.

- Une **absence totale de défense des missions régaliennes** de la Douane par notre Direction, alors que le contexte politique et économique international impose des concurrences déloyales chinoises et américaines à nos entreprises. Concurrences qui devraient pourtant engager nos Hauts Cadres douaniers à faire du lobbying auprès des hommes politiques, afin de promouvoir le rôle de la Douane dans la protection des intérêts économiques de notre pays !

- Une **absence totale de promotion de la Douane auprès des Hautes Sphères de l'État**, pour que notre Administration soit dotée de moyens supplémentaires, à l'heure où le narcotrafic enkyste de nombreuses villes de France et, au moment où Emmanuel MACRON use d'artifices de communication pour demander un recrutement massif de douaniers pour les prochaines années !

Quand on regarde le solde nul d'emplois prévus pour la DGDDI pour 2026, nous ne nous leurrerons pas sur les arbitrages budgétaires liés aux effectifs de notre Inter région, qui nous seront ultérieurement communiqués !

Devons-nous attendre désespérément de notre Direction une stratégie d'adaptation aux enjeux politiques et économiques internationaux et à l'évolution du narcotrafic, qui engagerait tout dirigeant, normalement censé, à abonder les effectifs SURV comme en OPCO, alors que de nombreux services douaniers, gérant la pénurie d'effectifs et les charges de travail, sont à bout de nerfs !

Que constatons-nous encore ?

- Un **manque d'anticipation de notre Direction**, voire de l'impréparation et de «l'amateurisme» dans la mise en place d'applications informatiques, pour la plupart inabouties et aux dysfonctionnements quotidiens !

Nous ne ferons pas une liste à la Prévert des dysfonctionnements qui ont touché et qui perdurent encore sur DELTA I.E., GAMMA 2, NCVI Vendanges, SDS, ANTES, et MACFR, dysfonctionnements contribuant à la dégradation des conditions de travail dans des bureaux de douane (PGP, Pôles visites, viticulture et CI, service caution de la RI) ainsi que dans les Pôles Action Économique déjà en sous-effectifs chroniques pour certains. Ces dysfonctionnements, comme la mise en place tardive d'une doctrine sur les procédures de secours ont mis à rude épreuve les nerfs de nos collègues. Ils se sont retrouvés contraints à user d'un système D face à l'alourdissement des charges de travail, et c'est sans parler du stress grandissant alimenté par la colère légitime des usagers et des entreprises.

Il est vrai que les échéances européennes de mise en place de DELTA IE pour 2025 n'étaient pas attendues par notre Direction Générale !

Même pour **les transferts de mission l'impréparation est affolante**...nos managers en sont réduits à demander aux agents leur avis sur la façon dont il faut transférer les dossiers (archives papiers....) : ces mêmes agents que personne ne consulte lorsque les décisions de transferts sont prises.

La situation serait risible si elle ne s'accompagnait pas aujourd'hui d'un fiasco économique, quand on apprend que de nombreux opérateurs économiques nationaux, impactés par l'augmentation des coûts liés aux dysfonctionnements des applications informatiques douanières françaises, ont décidé de dédouaner dans d'autres pays européens comme la BELGIQUE ou les PAYS-BAS !

La Direction va sans doute aujourd'hui en abordant ce sujet à l'ordre du jour, s'enorgueillir du taux de bascule des déclarations en douane, dans nos 3 DR

respectives, alors que certains flux commerciaux sont d'ores et déjà perdus et que les agents des services, en premier de corvée, sont las et fatigués !

Que la Direction cesse de parler aux agents de «reconquête du dédouanement» quand des «pans» entiers de trafics ont fui notre pays, du fait du manque d'anticipation et de moyens de la part de notre Direction Générale ! Ne demandez pas aux agents de réparer les conséquences de l'incompétence de l'Administration, ou alors, engagez-en plus et payez-les à la hauteur des grands services qu'ils rendent à notre économie.

Bref, vous l'aurez compris, «l'Avion Douane» est en train de décrocher et visiblement le Pilote et son personnel navigant (le DG et ses collaborateurs) ne se soucient guère des conséquences pour les passagers que nous sommes. Nul doute qu'ils quitteront l'avion avant, visiblement bien motivés à disposer d'un «parachute doré», plutôt qu'à pérenniser la «maison Douane», à l'instar de notre Ex-Ministre de tutelle désormais confortablement nommée à la tête de la Cour des Comptes !

Les Représentants du SNAD CGT ne se résigneront pas à cette situation et comptent continuer à se battre pour éviter toute nouvelle catastrophe humaine.

À la différence de notre Direction, nous assumerons nos responsabilités d'élus du personnel et de fonctionnaires des douanes en défendant notre vision d'une douane utile, protectrice des citoyens et des intérêts économiques de nos entreprises, auprès des parlementaires, du MEDEF et des autorités préfectorales dont dépendent désormais nos Directions, pour pérenniser les missions régaliennes de notre Administration et pour obtenir des moyens supplémentaires !

Nos mandats de représentants du personnel, comme notre métier de douanier, nous engagent plus que notre carrière !!

Les élus du SNAD CGT au CSA de la DI de DIJON.